



Vendredi 31 juillet 2026

PONTPOINT : RESTAURATION DE ZONES HUMIDES À L'ÉTANG N°5

Pourquoi des travaux à Pontpoint ?

Le Canal Seine-Nord Europe est la future **voie navigable à grand gabarit de 107 km, reliant Compiègne à Aubencheul-au-Bac**. Réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), le Canal constitue le **maillon central du réseau européen Seine-Escaut** et permettra de développer le transport fluvial entre le bassin de la Seine et le nord de la France et de l'Europe.

Entre Compiègne et Passel, les travaux principaux du premier secteur débutent. Ils concernent à la fois la réalisation du futur Canal et des ouvrages associés, mais également les aménagements environnementaux qui l'accompagnent.

Le Canal ne traverse pas la commune de Pontpoint mais celle-ci accueille l'un de ces aménagements environnementaux : la restauration de l'étang n°5, un site retenu pour son fort potentiel de développement de la biodiversité.

Comment l'environnement est-il pris en compte ?

La préservation de l'environnement est intégrée à toutes les étapes du projet du Canal Seine-Nord Europe. Comme pour tout grand projet d'infrastructure, sa conception repose sur **la démarche ERC : Éviter, Réduire, Compenser**. Les études menées ont permis d'éviter ou de réduire de nombreux effets sur les milieux naturels et des mesures de compensation sont mises en œuvre pour les impacts résiduels.

Dans la Vallée de l'Oise, ces mesures représentent **424 hectares d'aménagements environnementaux**, majoritairement à proximité du tracé, afin de restaurer ou recréer des habitats favorables à la biodiversité.

À Pontpoint, la Société du Canal Seine-Nord Europe réalisera ainsi un aménagement environnemental de 55 hectares sur le site de l'étang n°5.



Vue projetée de l'étang n°5 de Pontpoint, à l'est

Quels sont les aménagements prévus pour l'étang n°5 ?

Ancienne carrière alluvionnaire, l'étang n°5 est aujourd'hui constitué d'un vaste plan d'eau. Si celui-ci accueille déjà certaines espèces, sa profondeur importante et ses berges abruptes limitent la diversité d'habitats. La richesse écologique d'un site ne dépend pas uniquement de la présence d'eau, mais aussi de la variété des milieux qu'il présente.

Le projet de restauration écologique vise ainsi à recréer un vaste ensemble de zones environnementales. Il prévoit de **conserver 15 hectares de surface en eau, tout en aménageant des zones d'eau peu profonde, des roselières, des prairies humides et des berges en pente douce.**

Ces milieux complémentaires offriront des conditions plus favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux, d'amphibiens, d'insectes et de plantes, tout en renforçant durablement les fonctionnalités écologiques du site.



Vue projetée des principaux aménagements prévus pour l'étang n°5 de Pontpoint

Pourquoi les zones humides sont-elles essentielles ?

Les zones humides remplissent de nombreuses fonctions écologiques. Elles accueillent une biodiversité particulièrement riche, offrent des **zones de reproduction, d'alimentation et de refuge pour de nombreuses espèces, contribuent à l'amélioration de la qualité de l'eau et participent à la régulation naturelle des écoulements.** À Pontpoint, leur restauration contribuera à renforcer les continuités écologiques de la Vallée de l'Oise.

Comment seront réalisés les aménagements ?

La restauration du site nécessite des apports de matériaux. **Une partie des matériaux proviendra directement du terrassement des berges de l'étang.** Ce volume étant insuffisant, **les matériaux complémentaires seront acheminés par voie fluviale depuis les chantiers du Canal.**

Ce choix s'inscrit dans la politique de réemploi des matériaux portée par la Société du Canal Seine-Nord Europe. Les matériaux excavés lors du creusement du Canal sont triés selon leurs caractéristiques afin d'être réemployés sur les différents chantiers lorsque cela est possible, valorisés ou orientés vers des filières adaptées.

Les matériaux utilisés à Pontpoint sont exclusivement des matériaux alluvionnaires, comparables à ceux déjà présents sur le site. Ils sont **sains, inertes**, font l'objet de contrôles systématiques et bénéficient d'une **traçabilité totale**, depuis leur lieu d'extraction jusqu'à leur mise en œuvre.

Que deviendra le site après les travaux ?

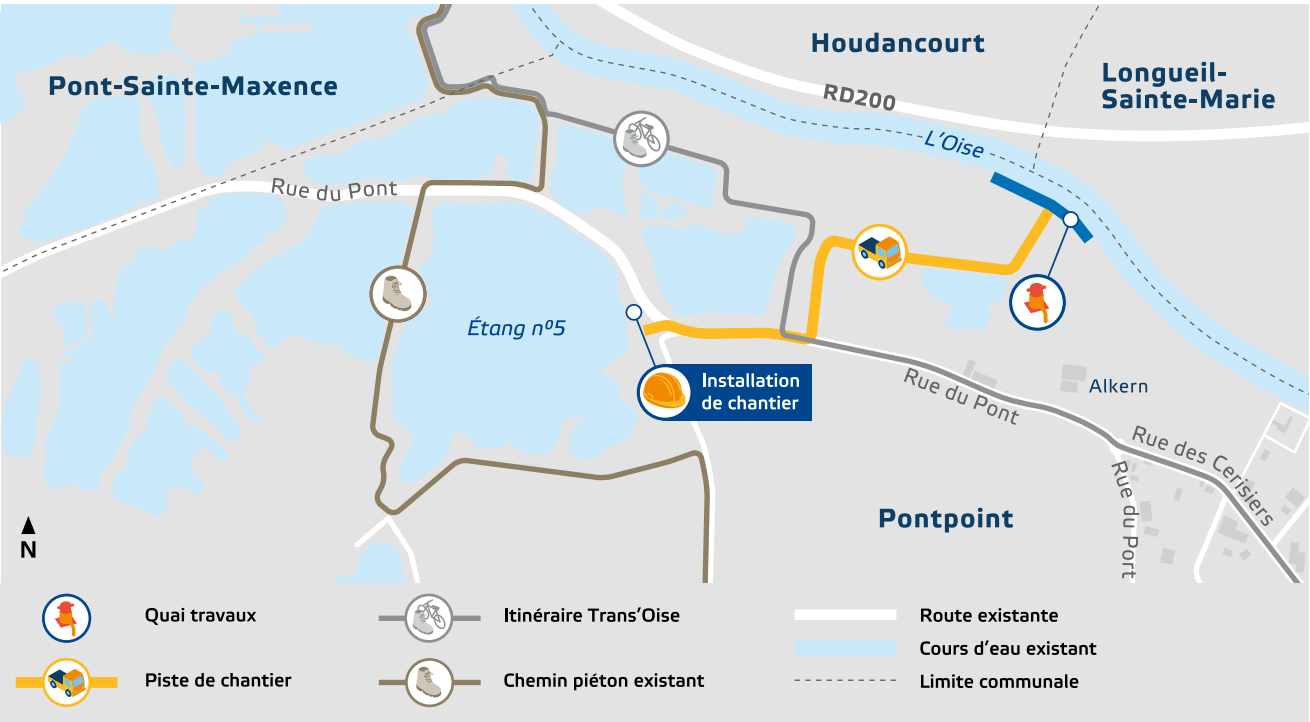
À l'issue des travaux, le site fera l'objet d'une **gestion écologique pendant 30 ans, confiée à des organismes spécialisés, et financée par la Société du Canal Seine-Nord Europe**, afin de garantir le bon développement des milieux naturels restaurés.

Afin de préserver la tranquillité de la faune et le bon fonctionnement du site, celui-ci ne peut être accessible au public. La commune et la Société du Canal Seine-Nord Europe travaillent néanmoins de concert pour étudier les possibilités, à terme, de cheminements périphériques d'observation, compatibles avec les objectifs de préservation de la biodiversité et pédagogiques.

Comment le chantier est-il organisé ?

Les matériaux seront acheminés **exclusivement par voie fluviale jusqu'à un quai travaux sur l'Oise**, réalisé de manière anticipée sur les futures emprises du projet MAGEO*. Ils rejoindront ensuite l'étang n°5 par une piste aménagée sur ces mêmes emprises (voir plan). Cette organisation résulte d'un travail de coordination entre les projets Canal Seine-Nord Europe et MAGEO, mené en concertation avec la commune. Elle permet de mutualiser les aménagements, de limiter les emprises et les impacts sur les milieux naturels.

L'implantation des installations de chantier a également été adaptée afin de préserver le chemin de randonnée existant et une attention particulière a été portée aux usages de la Trans'Oise et à la préservation des sites voisins.



Plan de principe susceptible d'évoluer en fonction des études d'exécution et des contraintes de chantier

* Mise à Gabarit Européen de l'Oise entre Creil et Compiègne portée par Voies navigables de France

Quelles sont les prochaines étapes ?

Le marché de travaux a été notifié le 15 avril 2026. Après une phase de préparation, **les déboisements et débroussaillages seront réalisés fin 2026 / début 2027***, hors période de nidification et conformément aux prescriptions de l'autorisation environnementale.

Les travaux se poursuivront avec **la réalisation du quai travaux et des installations de chantier**. Au cours du comblement partiel de l'étang, des pêches de sauvegarde seront menées afin de préserver la faune aquatique. L'acheminement des matériaux par voie fluviale, les opérations de terrassement puis les plantations interviendront progressivement au cours des phases suivantes du chantier.

Nous continuerons à vous informer de l'avancement des travaux au travers de prochains courriers Info Travaux. Retrouvez également toute l'actualité du Canal sur notre site internet.

* Selon les conditions météorologiques et les aléas de chantier.



Vue projetée de l'étang n°5 de Pontpoint, au sud

SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !



- Respectez la **signalisation** des chantiers.
- **Ralentissez** à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux **entrées et sorties de camions**.
- Utilisez **les voies et chemins réservés** à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- **Adaptez votre vitesse** aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

RESTONS CONNECTÉS

compiegnois.noyonnais@scsne.fr



www.canal-seine-nord-europe.fr

